



## ArchéoJuraSites

Cette association est issue de l'évolution de l'association d'origine créée par André Berthier et qui s'intitulait A.L.E.S.I.A. ou, en toutes lettres, "Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique". Cette appellation a été le support de tout le travail de l'historien-archéologue, et était intimement liée à sa présence physique et au combat qu'il a mené pour que sa thèse soit reconnue.

Après sa disparition, certains membres de l'association, prenant acte du fait que l'objectif de faire reconnaître le site de Syam-Chaux-des-Crotenay comme le véritable site de la bataille d'Alesia se heurtait à une situation de blocage, ont pensé qu'il serait raisonnable de dépasser la passion et la radicalité des affirmations liées à cette problématique, et de donner à l'association un style moins manichéen, plus acceptable par tous, et en particulier par les autorités de l'archéologie, et c'est ainsi que A.L.E.S.I.A. est devenue "ArchéoJuraSites".

Il ne s'agissait en rien d'abandonner les études de Monsieur Berthier, ni de les jeter aux orties. D'ailleurs cette démarche est comprise et soutenue par la famille Berthier. Il s'agit juste de faire constater, comme l'a révélé André Berthier, que les écrits anciens relatant l'événement désignent objectivement beaucoup mieux le site de Syam-Chaux-des-Crotenay que celui d'Alise-SainteReine, sans toutefois émettre des conclusions définitives. Il faut pour cela que l'immense site fasse l'objet d'études archéologiques suffisamment complètes pour avoir force de preuve. Il convient par conséquent, si l'on est soucieux de vérité historique, de poursuivre les travaux d'André Berthier pour les vérifier, avec les moyens modernes dont disposent maintenant les archéologues avec l'acceptation préalable des conclusions, quelles qu'elles soient.

D'autre part, un territoire est constitué, sur le plan archéologique, de nombreuses strates superposées qui correspondent à toutes les périodes d'occupation depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Il est donc très intéressant, pour mieux les distinguer, de les prendre toutes en considération. La période médiévale, par exemple, a laissé des traces nombreuses dans le secteur, avec en particulier les ruines du château de Chaux-des-Crotenay. Une section de l'association ArchéoJuraSites vient de se constituer pour travailler sur ce sujet. De nombreux habitants de Chaux-des-Crotenay s'y intéressent fortement.

Les liens avec le mont Rivel tout proche, site archéologique d'une grande importance, doivent être partie intégrante de la réflexion, et donc entrent dans le champ de préoccupations d'ArchéoJuraSites.

Enfin, pour concrétiser le sérieux et la vigueur de ces questionnements, la municipalité de Chaux des-Crotenay vient d'attribuer à ArchéoJuraSites la maison de l'ancienne poste pour en faire un centre de rencontre entre les personnes manifestant leur envie de se documenter et de rechercher sur ces thèmes, et aussi pour marquer dans la pierre les décennies de présence studieuse et passionnée du grand savant qu'était André Berthier. Le détail des aménagements dont fera l'objet ce bâtiment ne sont pas définis précisément à l'heure actuelle, mais le souhait d'ArchéoJuraSites est d'y associer le plus étroitement possible les habitants de la commune.

Alain Mariot, Président d' ArchéoJuraSites.

